



**Suivi de l'avifaune de la Réserve Naturelle
de la Forêt de Cerisy (Calvados, Manche)**

Résultats 2011

Alain Chartier & Michel Bouvier

Étude réalisée par le
Groupe Ornithologique Normand
181 rue d'Auge 14000 Caen

à la demande de
l'Office National des Forêts

Décembre 2011

Sommaire

1/ Introduction et méthodologie	3
1.1 Période internuptiale.....	5
1.2 Nidification.....	5
1.2.1 Suivi de l'avifaune par la méthode des points d'écoute	5
1.2.2 Quadrat sur les passereaux de la parcelle de sénescence	6
1.2.3 Recherches de rapaces.....	6
2/ Résultats et analyse en période internuptiale 2011	7
3/ Résultats et analyse en période nuptiale 2011	9
3.1 Résultats de la période de nidification 2011	12
3.1.1 Évolution des espèces communes par points d'écoute	12
3.1.1.1 Espèces en nette progression de 2007 à 2011.....	12
La sittelle torchepot, la mésange huppée	12
Le roitelet huppé et le mésange à longue queue	13
Le pic mar	13
Le pigeon ramier, la grive draine et le geai des chênes	15
3.1.1.2 Espèces paraissant stables entre 2007 et 2011	15
3.1.1.3 Espèces semblant régresser	16
3.1.2 Les espèces forestières irrégulières ou localisées	17
L'autour des palombes	17
La bondrée apivore	17
Le faucon hobereau, épervier d'Europe	18
La buse variable.....	18
Le pigeon colombin	18
L'engoulevent d'Europe	18
La locustelle tachetée, le bec-croisé des sapins, la mésange noire, le gros- bec cassenoiaux	18
Le pouillot fitis.....	18
Le pouillot siffleur	18
Le roitelet tripe bandeau	18
3.1.3 Résultats et analyse de l'étude par la méthode des quadrats sur une partie de la parcelle de sénescence	20
Le pigeon ramier	20
Le pic épeiche	21
L'accenteur mouchet	21
Le rouge-gorge familier	21
Le rouge-queue à front blanc	22
La grive musicienne, la grive draine et le merle noir.....	22
La fauvette à tête noire	23
Le pouillot siffleur	23
Le pouillot véloce	24
Le roitelet huppé	24
Le troglodyte mignon.....	24
La mésange charbonnière	25
La mésange bleue	25
La sittelle torchepot.....	26
Le grimpereau des jardins	27
Le geai des chênes	27
Le pinson des arbres.....	27
4/ Conclusion	27
5/ Bibliographie	27

1/ Introduction et méthodologie

L'avifaune de la forêt de Cerisy a fait l'objet de plusieurs séries de relevés :

⇒ Pour la cinquième année consécutive, le suivi de l'avifaune de la forêt de Cerisy a été effectué à partir :

- D'un réseau de 41 points d'écoute STOC (Suivi Temporel...), de 5 minutes par point avec deux passages à un mois d'intervalle de part et d'autre du 8 mai, répartis sur l'ensemble de la forêt. Cette étude a principalement pour but d'appréhender l'avifaune nicheuse de la forêt (figure n° 1) ;
- Deux circuits « Tendances » suivant le protocole défini par le GONm, avec toutefois une approche légèrement différente quant à la façon de compter les espèces présentes (figure n° 1 et 2) :
 - Chaque circuit est parcouru six fois dans l'année (1^{er} janvier^{+15j}, 1^{er} mars^{+15j}, 1^{er} mai^{+15j}, 1^{er} juillet^{+15j}, 1^{er} septembre^{+15j}, 1^{er} novembre^{+15j}) ;
 - Sur chaque parcours, tous les contacts sont notés par tranche de cinq minutes ;
 - Les deux circuits définis sont :
 - 14057 Au bois l'Abbé ;
 - 14058 Le long de la route forestière de la Commission au Sud du massif ;

Ainsi, nous disposons d'un réseau de :

- 53 « points d'écoute » et 118 relevés en période de nidification (les relevés « Tendances » de mars, mai et juillet correspondant à la période de nidification),
 - 36 relevés en périodes postnuptiale et hivernale
- permettant de connaître l'évolution de l'avifaune commune de la forêt.

⇒ D'une recherche hivernale et printanière systématique des aires de rapaces sur l'ensemble du massif forestier suivi d'un contrôle estival de leurs utilisations ;

⇒ D'un quadrat sur les passereaux nichant sur la zone de sénescence.



Suivi de l'avifaune de la Réserve Naturelle de la Forêt de Cerisy (Calvados, Manche)
Localisation des points d'écoute et des circuits "Tendances"

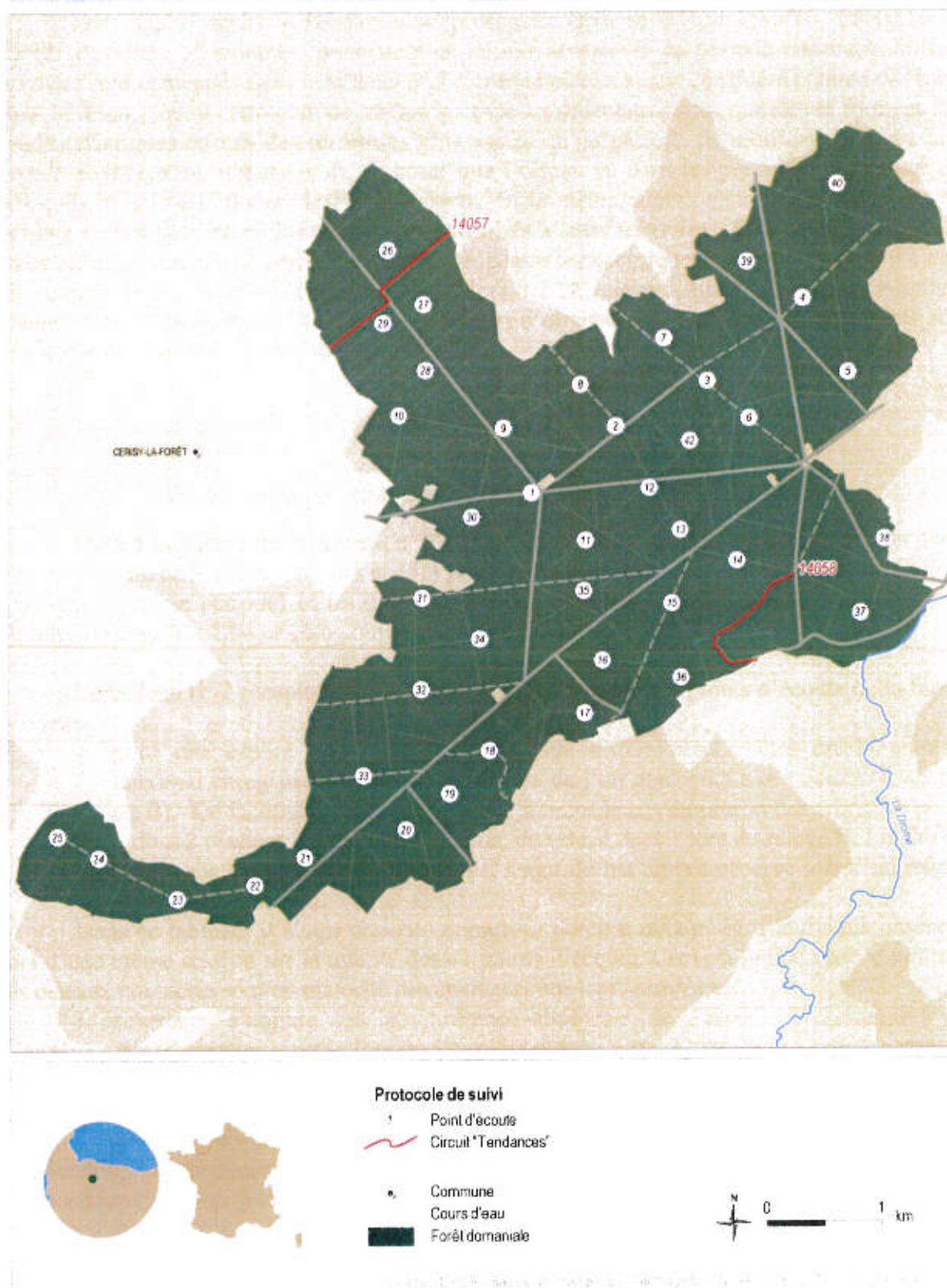


Figure 1 : Points d'écoute et circuits « Tendances » sur Cerisy

1.1 Période internuptiale

Les deux circuits « Tendances », prospectés chacun 3 fois (9/9/10, 22/10/10 et 25/12/10) durant 30 minutes, permettent de définir 36 relevés en période internuptiale. Les résultats sont consignés dans le tableau n° 1 : chaque oiseau vu est considéré comme différent dans la mesure où, à cette période, même les espèces sédentaires sont mobiles et forment des rondes erratiques ou ont des territoires plus vastes qu'en période de nidification. Chez une espèce donnée, rien ne permet de supposer que l'oiseau vu dans les premières 5 minutes du 9/9, puis revu le 22/10 dans le même secteur, est le même, alors que ce n'est pas le cas en période de nidification où les oiseaux sont très liés à leurs territoires. De ce fait, la façon de noter est différente d'une période à l'autre. Par contre les occurrences sont similaires : il s'agit du nombre de fois où l'espèce est contactée lors des 36 relevés. Ainsi, la mésange à longue queue, dont 15 oiseaux ont été vus, a fait l'objet d'observations sur 3 relevés différents soit une occurrence de 8% (3 fois/36 relevés).

1.2 Nidification

1.2.1 Suivi de l'avifaune par la méthode des points d'écoute

Durant la saison de nidification 2010, les 41 points d'écoute ont été parcourus deux fois en neuf matinées (1/4, 2/4, 6/4 et 15/4 pour la première période et 9/5, 10/5, 14/5 16/5 et 21/5 en deuxième période) et les parcours Tendances trois fois (7/3, 21/4 et 16/6 pour le circuits 1405 et 7/3, 22/4 et 16/6 pour le circuit 14058).

Le tableau n° 2 récapitule les résultats obtenus à partir des points d'écoute de la façon suivante :

- pour une espèce donnée, le nombre total d'oiseaux contactés est le nombre maximal enregistré sur chaque point lors de l'un quelconque des deux relevés (A ou B). De façon à bien fixer les idées, prenons le cas du pinson des arbres au point 6 dont 2 oiseaux ont été contactés lors du relevé A et 1 lors du relevé B. Le chiffre retenu sur le point est de 2 puisqu'il s'agit du maximum observé lors d'un même relevé sur le point 6.

Dans ce tableau, il s'agit donc du cumul du nombre maximum d'individus observés lors d'une même session sur la totalité des 41 points d'écoute. Ceci est logique par le fait que les oiseaux contactés sont en majorité des chanteurs sur leurs territoires.

L'occurrence s'appuie sur la « présence-absence » de l'espèce à chaque relevé. L'espèce « pigeon ramier » notée lors de 52 points d'écoute sur 82 relevés effectués aura une constance de 63%.

Le même raisonnement est appliqué aux parcours Tendances en période de nidification : le chanteur de pinson des arbres contacté aux sessions de mars, mi-avril et éventuellement vu en juin, lors des cinq premières minutes du même circuit, a de grandes chances d'être le même oiseau sur son territoire ; il ne sera compté qu'une fois. Par contre, là aussi, l'occurrence s'appuie sur la « présence-absence » de l'espèce au regard des 36 « points » prospectés.

2. Résultats et analyse en période inter-nuptiale 2011

Espèce	C. 14057	C. 14058	2 circuits	Occurrence
Sittelle torchepot	17	11	28	58%
Troglodyte mignon	10	5	15	39%
Geai des chênes	14	10	24	36%
Corneille noire	4	22	26	33%
Pinson des arbres	5	12	17	31%
Rougegorge familier	11	2	13	31%
Mésange charbonnière	6	10	16	28%
Mésange huppée	6	8	14	22%
Roitelet huppé	8	4	12	19%
Mésange bleue	5	5	10	17%
Merle noir	3	3	6	17%
Pic mar	5	2	7	14%
Pigeon ramier	8	2	10	11%
Mésange nonnette	6	2	8	11%
Mésange à longue queue		15	15	8%
Pic épeiche	3	1	4	8%
Grimpereau des jardins	1	1	2	6%
Pouillot véloce		2	2	6%
Grive musicienne		2	2	3%
Accenteur mouchet	1		1	3%
Buse variable	1		1	3%
Grive draine	1		1	3%
Nombre d'espèces	19	19	22	

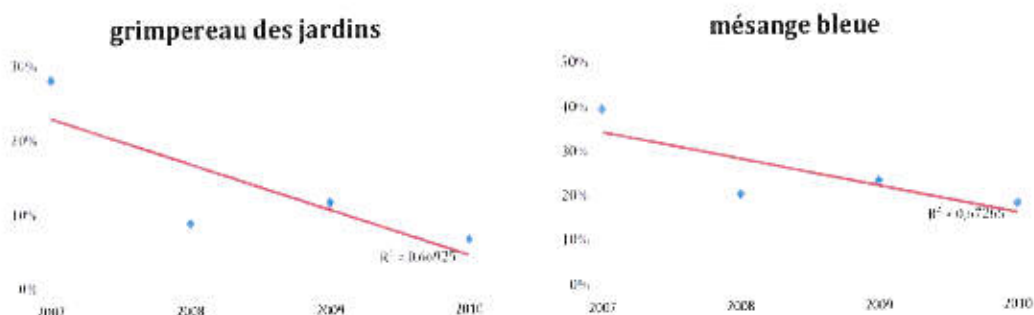
Tableau 1 : Nombre total d'oiseaux contactés lors des 36 tranches de 5 mn sur chacun des circuits
« Tendances » et occurrence.

22 espèces ont été contactées lors de ces sessions. Globalement, moins d'oiseaux ont été observés en 2010 par rapport à 2009, c'est surtout vrai pour le pinson des arbres, la mésange charbonnière et la mésange huppée. Aucune espèce sujette à invasion n'est à signaler. Sur les quatre années de relevés, la tendance est plutôt à l'augmentation des occurrences pour la sittelle torchepot, le troglodyte mignon et le geai des chênes (figures 3) et à la baisse pour le grimpereau des jardins et la mésange bleue (figures 4). Le pinson des arbres, la mésange charbonnière, la mésange huppée, la mésange nonnette, le rouge-gorge familier, le merle noir semblent stables (figures 5), la corneille noire, non représentée aussi. Ces variations sont censées refléter l'hivernage et, pour les espèces sédentaires, peuvent aller aussi dans le même sens en période de nidification, mais pas nécessairement puisque les individus nordiques d'espèces qui en Normandie sont sédentaires peuvent arriver en grand nombre et en fausser l'analyse.

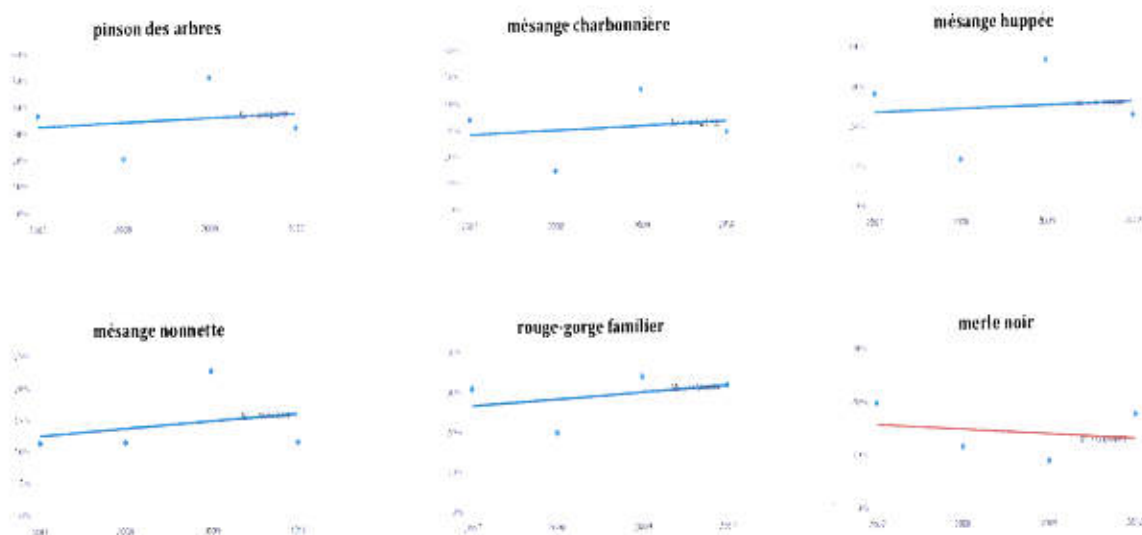
En ce qui concerne les deux pics les mieux représentés dans la forêt de Cerisy, la tendance est plutôt à un accroissement sur les deux parcours pour le pic mar et à une stabilité pour le pic épeiche (figure 6).



Figures 3 : Espèces dont l'occurrence augmente de 2007 à 2010

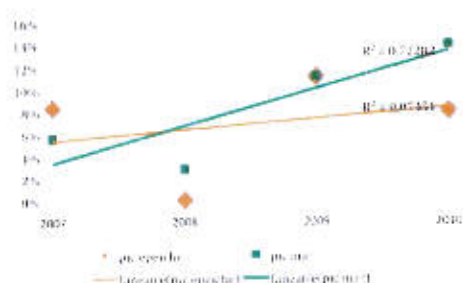


Figures 4 : Espèces dont l'occurrence diminue de 2007 à 2010



Figures 5 : Espèces paraissant globalement stables de 2007 à 2010

Figure 6 : Évolution comparée des pic mar et épicéa



3/ Résultats et analyse en période nuptiale 2011

Espèce	max 41 pts	Occurrence
Pigeon ramier	68	80%
Pinson des arbres	67	80%
Corneille noire	62	54%
Mésange charbonnière	46	46%
Fauvette à tête noire	44	73%
Troglodyte mignon	44	76%
Pouillot véloce	42	71%
Merle noir	41	60%
Rougegorge familier	40	61%
Sittelle torchepot	30	43%
Grive draine	25	34%
Grimpereau des jardins	23	30%
Mésange bleue	22	18%
Grive musicienne	20	29%
Geai des chênes	17	17%
Roitelet huppé	16	15%
Mésange à longue queue	15	9%
Rougequeue à front blanc	15	24%
Hirondelle rustique	14	6%
Accenteur mouchet	12	18%
Mésange huppée	12	9%
Etourneau sansonnet	11	6%
Pic épeiche	11	15%
Pic mar	11	12%
Tourterelle des bois	11	10%
Mésange nonnette	9	9%
Pic vert	9	11%
Fauvette des jardins	7	10%
Martinet noir	7	5%
Pipit des arbres	7	5%
Buse variable	5	5%
Pouillot fitis	5	1%
Bruant jaune	3	4%
Pouillot siffleur	3	5%
Tarier pâtre	3	2%
Bouvreuil pivoine	2	1%
Fauvette grisette	2	1%
Linotte mélodieuse	2	1%
Pic épeichette	1	1%
Pic noir	1	1%
Pigeon colombin	1	1%
Roitelet triple-bandeau	1	2%
Verdier d'Europe	1	1%
Bergeronnette grise	1	1%

Tableau 2 : Nombre maximum d'individus de chaque espèce contactés sur les 41 points d'écoute STOC et occurrence calculée à partir des S2 relevés effectués.

Le tableau 2 est issu des 41 points d'écoute, tandis que le tableau 3 fournit le cumul du nombre maximum d'oiseaux d'une même espèce contactée sur chaque tranche de 5 minutes sur les deux circuits « tendances » 14057 et 14058, la somme des deux circuits donnant le nombre d'oiseaux différents contactés.

Espèce	max14057	max 14058	max 2 circuits	occurrence
Pinson des arbres	13	11	24	94%
Mésange charbonnière	7	14	21	39%
Pigeon ramier	11	6	17	42%
Troglodyte mignon	8	6	14	72%
Merle noir	9	5	14	42%
Fauvette à tête noire	6	7	13	56%
Rougegorge familier	6	6	12	56%
Corneille noire	4	7	11	22%
Grimpereau des jardins	6	4	10	39%
Pouillot véloce	6	4	10	28%
Geai des chênes	6	4	10	17%
Mésange huppée	4	6	10	17%
Sittelle torchepot	4	5	9	33%
Mésange bleue	5	3	8	19%
Pic mar	4	3	7	17%
Roitelet huppé	4	2	6	14%
Mésange à longue queue		6	6	6%
Rougequeue à front blanc	2	3	5	17%
Grive draine	2	2	4	17%
Accenteur mouchet	2	2	4	14%
Pic épeiche	1	3	4	11%
Grive musicienne	2	1	3	11%
Bouvreuil pivoine		2	2	6%
Mésange nonnette	1	1	2	6%
Choucas des tours	2		2	3%
Buse variable		1	1	3%
Pic noir		1	1	3%
Pouillot siffleur	1		1	3%
Tourterelle des bois		1	1	3%
Nombre total d'espèces	24	27	29	

Tableau 3 : Nombre maximum d'individus de chaque espèce contactée lors de chacune des tranches de 5 mn sur chacun des deux circuits « Tendances » en période de nidification.

Nous disposerons donc pour la période de reproduction de 118 relevés printaniers et estivaux relatifs aux nicheurs, sur 53 « points d'écoute » différents (41 STOC et 12 Tendances).

espèce	total
Pinson des arbres	91
Pigeon ramier	85
Corneille noire	73
Mésange charbonnière	67
Troglodyte mignon	58
Fauvette à tête noire	57
Merle noir	55
Pouillot véloce	52
Rougegorge familier	52
Sittelle torchepot	39
Grimpereau des jardins	33
Mésange bleue	30
Grive draine	29
Geai des chênes	27
Grive musicienne	23
Roitelet huppé	22
Mésange huppée	22
Mésange à longue queue	21
Rougequeue à front blanc	20
Pic mar	18
Accenteur mouchet	16
Pic épeiche	15
Hirondelle rustique	14
Tourterelle des bois	12
Etourneau sansonnet	11
Mésange nonnette	11
Pic vert	9
Fauvette des jardins	7
Martinet noir	7
Pipit des arbres	7
Buse variable	6
Pouillot fitis	5
Pouillot siffleur	4
Bouvreuil pivoine	4
Bruant jaune	3
Tarier pâle	3
Fauvette grisette	2
Linotte mélodieuse	2
Pic noir	2
Choucas des tours	2
Pic épeichette	1
Pigeon colombin	1
Roitelet triple-bandeau	1
Verdier d'Europe	1
Bergeronnette grise	1
Nombre d'espèces	45

Tableau 4 : Nombre total d'oiseaux « différents » contactés durant la saison de reproduction à partir des points STOC et des deux parcours tendances (soit 53 « points d'écoute »).

C'est à partir de ce tableau n° 4 que nous effectuerons un état des lieux de l'avifaune nicheuse de la forêt de Cerisy. Il représente le nombre d'oiseaux présumés différents contactés sur les 41 points STOC et les 12 « points » issus des parcours « Tendances » en 2011.

3.1 Résultats de la période de nidification 2011

Cette année, les relevés en période nuptiale à partir des points d'écoute et des parcours tendances ont permis de contacter 45 espèces, ce qui est conforme aux dénombrements précédents (fluctuation de 39 à 51 espèces).

Le quadrat sur les passereaux et quelques non passereaux sera traité ensuite.

Enfin, d'autres recherches, plus orientées et réalisées de façon plus aléatoires, mais axées sur certaines espèces, concernent des espèces rares difficilement ou peu contactées par la méthode des points d'écoute ou les parcours tendances. Elles ont permis d'obtenir des informations supplémentaires qui seront traitées dans le paragraphe sur les espèces irrégulières ou localisées.

3.1.1 Évolution des espèces communes par points d'écoute

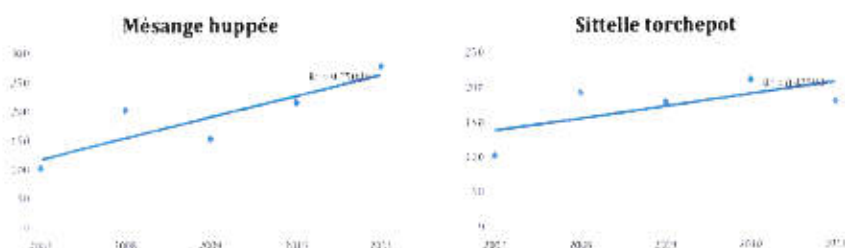
Ne sont prises en compte que les espèces typiquement forestières et largement réparties pour lesquelles les indices ont un sens : nous avons ainsi sélectionné l'évolution de 22 espèces. Pour chacune d'elles, la base 100 correspond à l'effectif obtenu sur les 53 « points d'écoute » tels qu'ils ont été définis à partir de l'année de référence 2007 qui est la première année d'utilisation du protocole standardisé.

3.1.1.1 Espèces en nette progression de 2007 à 2011

La sittelle torchepot, la mésange huppée

Deux espèces de passereaux forestiers cavernicoles connaissent des évolutions très parallèles sur cette période de 5 ans (figures 7). Il s'agit de la sittelle torchepot, dépendante des arbres âgés à trous et de la mésange huppée, dépendante des mêmes types d'arbres à cavités, mais aussi d'arbres moins âgés, mais dont certaines branches sont vermoulues. Sa dépendance aux conifères est loin d'être aussi absolue que d'aucuns le prétendent.

Ces deux espèces ont doublé leurs effectifs en cinq ans. Pour ces deux espèces cavernicoles, cette évolution peut refléter une amélioration des conditions locales, tel que le maintien d'îlots de vieillissement, l'annélation dans les jeunes peuplements, la conservation des arbres secs ou à cavités, des souches hautes. Il se peut aussi que l'année de référence 2007 corresponde à une année peu favorable pour la sittelle torchepot, car depuis 2008, la tendance est plutôt à la stabilité. Pour la mésange huppée, 2011 constitue un nouveau record d'indice et l'espèce semble progresser de façon régulière.



Figures 7 : Évolution de deux espèces en nette progression depuis 2007.

Le roitelet huppé et le mésange à longue queue

Le roitelet huppé semble reprendre sa progression après trois années de stagnation (figure 8). Sur cinq ans, cette espèce double son effectif sans que nous puissions en définir les raisons : il s'agit d'une espèce très dépendante des conifères, pourtant rares dans la forêt. L'effectif recensé est par ailleurs faible et cette apparente évolution n'est peut-être qu'un artéfact lié à sa rareté.

Le cas de la mésange à longue queue (figure 9) est différent car cette espèce très grégaire forme des groupes familiaux qui, lorsqu'ils sont repérés, grossissent les effectifs recensés. C'est pourquoi les indices fluctuent beaucoup d'une année à l'autre sans refléter pour autant une réelle évolution.

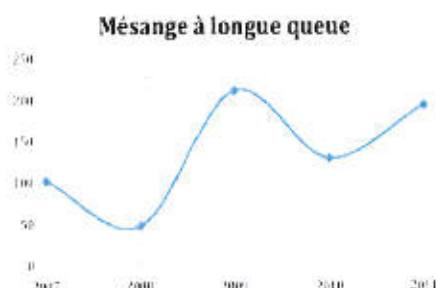


Figure 9 : Fluctuation de la mésange à longue queue

Le pic mar

Le pic mar continue sa progression, mais celle-ci est faible par rapport à 2010 (figure 10). Pour cette espèce patrimoniale, peut-être assistons nous à une augmentation basée à un début de colonisation des secteurs arrivant un stade favorable à l'espèce. En tout cas, les différentes recherches entreprises (points d'aires de rapaces) ont permis de définir 2 :

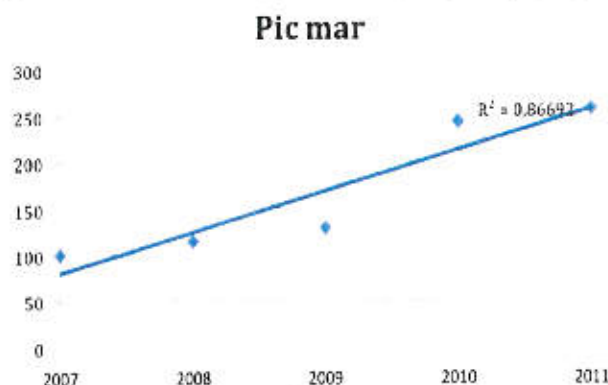


Figure 10 : Évolution du pic mar

À elle seule, la recherche des aires de rapaces a permis de contacter le pic mar sur une vingtaine de sites différents. Or, sur le quadrat 2010 destiné à la recherche des pics, six territoires avaient été définis grâce à dix sorties ; cette année, un unique passage sur ce même secteur a permis d'en définir deux. On peut donc penser qu'environ le tiers des territoires du pic mar est recensé par un seul et unique passage effectué au printemps.

En 2011, la population de la forêt peut très certainement être estimée à 50-60 couples.

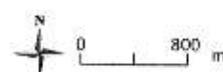


Localisation des contacts de pic mar (*Dendrocopos medius*)

Suivi avifaunistique sur la Réserve Naturelle de la forêt de Cerisy (Calvados, Manche) - 2011



- Contact de pic mar
- Limite du quadrat de 2011

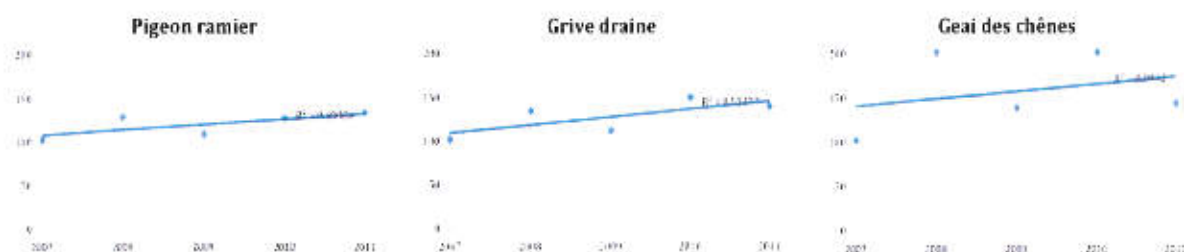


Source : R.N. de Cerisy (2010) - Recherche 2011 - 11/10/2011

Figure 11 : Contacts de pic mar obtenu dans le cadre des différentes recherches effectuées en 2011.

Le pigeon ramier, la grive draine et le geai des chênes

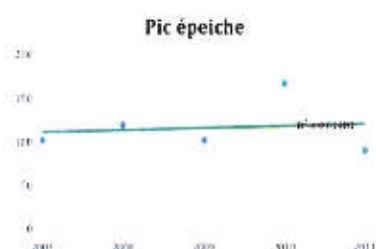
Avec un indice 2011 supérieur à 130, le pigeon ramier, la grive draine et le geai des chênes (figures 12) semblent augmenter légèrement depuis 2007. Toutefois, les variations d'indice chez cette dernière espèce incitent à la prudence.



Figures 12 : Évolution positive du pigeon ramier, de la grive draine et du geai des chênes

3.1.1.2 Espèces paraissant stables entre 2007 et 2011

Le pinson des arbres, la mésange charbonnière, la fauvette à tête noire, le merle noir, le pouillot véloce, le grimpereau des jardins, le rouge-queue à front blanc, la corneille noire, le troglodyte mignon (tableau 5) semblent globalement stables sur ces cinq années (variations inter annuelles faibles et indices ayant peu évolué entre 2010 et 2011).



Les indices du pic épeiche fluctuent par contre beaucoup, mais sans évolution nette sur ces cinq années (figure 13 ; tableau 5).

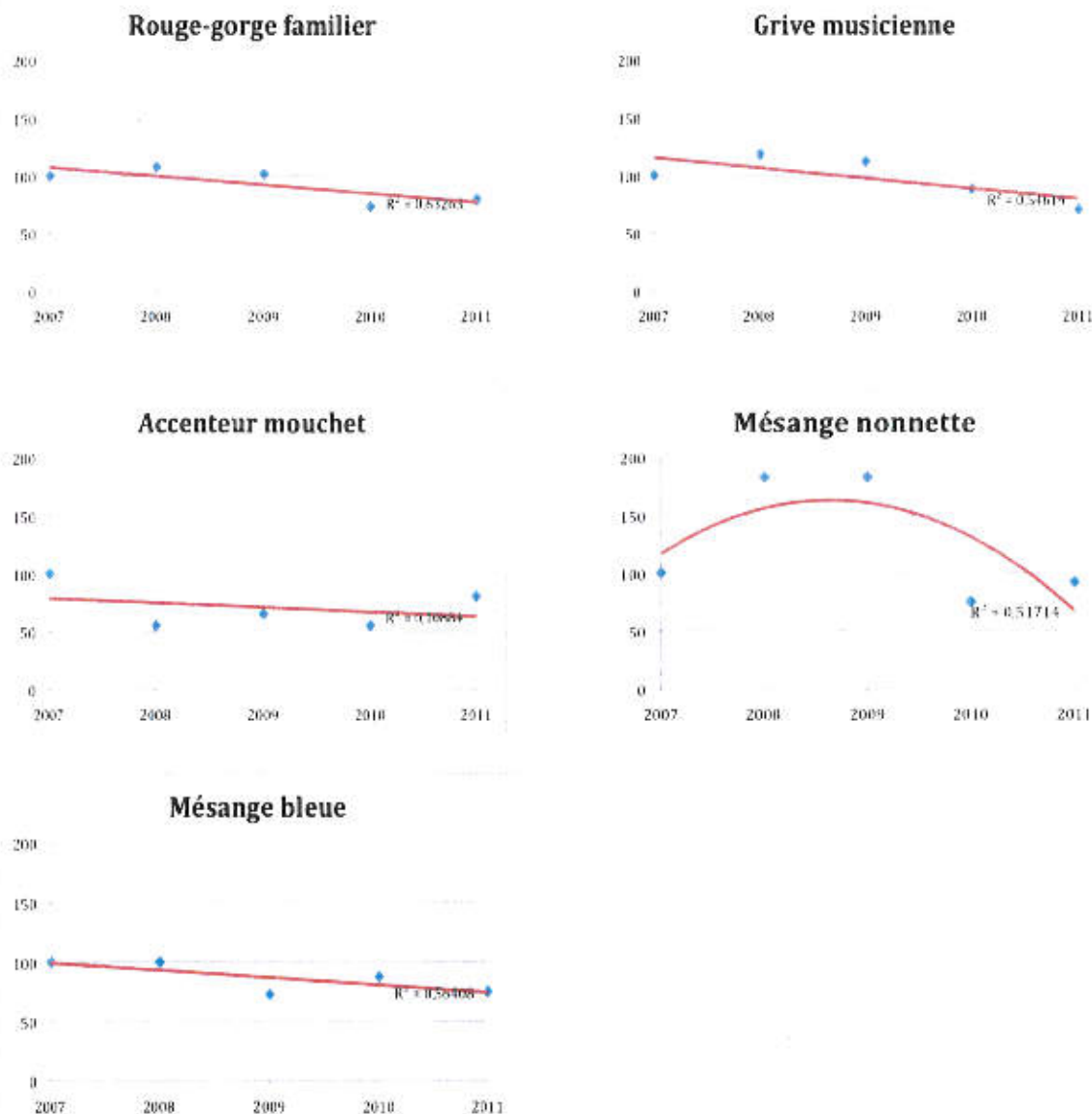
Figure 13 : Stabilité du pic épeiche

Espèce	2007	2008	2009	2010	2011
Pinson des arbres	100	100	96	93	102
Mésange charbonnière	100	111	92	113	126
Fauvette à tête noire	100	98	120	111	124
Merle noir	100	120	141	96	120
Pouillot véloce	100	107	102	93	124
Grimpereau des jardins	100	100	133	93	110
Rouge queue à front blanc	100	118	141	112	118
Corneille noire	100	74	72	99	86
Troglodyte mignon	100	103	102	80	91
Pic épeiche	100	118	100	165	88

Tableau 5 : Évolution de l'indice des espèces paraissant stables

3.1.1.3 Espèces semblant régresser

Le rouge-gorge familier, la grive musicienne, la mésange nonnette, la mésange bleue et l'accenteur mouchet (figures 14) ont un indice en baisse depuis 2007. La variation par rapport à 2010 est plutôt faible chez ces quatre espèces mais sur cinq ans, l'indice de la mésange nonnette fluctue beaucoup à la différence de celui des trois autres espèces. Les indices de la grive musicienne et de la mésange bleue baissent entre 2010 et 2011.



Figures 14 : Évolution négative du rougegorge familier, de la grive musicienne, de l'accenteur mouchet, de la mésange nonnette et de la mésange bleue.

3.1.2 Les espèces forestières irrégulières ou localisées

L'autour des palombes

Les recherches de 2011 ont à nouveau été négatives quant à une éventuelle nidification dans la forêt. Pourtant le 20/1, une femelle survolait la parcelle 111 à proximité d'une aire délabrée. Le recensement de toutes les grosses aires durant l'hiver 2010/2011 et le printemps 2011 n'a pas permis de découvrir une aire de type « autour ». De plus, le parcours systématique de la forêt par un stagiaire entre le 13/6 au 8/7 s'est avéré lui aussi négatif, aucun jeune ne quémendant dans le sous-bois. L'autour des palombes a à nouveau niché à trois kilomètres de la forêt dans le bois de Baugy en élevant au moins un jeune proche de l'envol le 20/6.

La bondrée apivore

La découverte des aires volumineuses en période hivernale aura eu un effet bénéfique sur la recherche de la bondrée apivore. Deux aires furent occupées :

- Parcelle 33 : le 14/6, une femelle couvait. Le 19/7, un jeune de 15-20 jours était au nid. Toujours présent le 27/7, il disparaissait ensuite sans que nous en connaissions la cause.
- Parcelle 70 : le 1/7 une bondrée parade au dessus de la parcelle 64, puis se dirige vers l'aire de la parcelle 64. L'aire est garnie de nombreux feuillages frais, mais le contenu en est invisible. L'absence de visites ultérieures ne permet pas de connaître l'issue de cette nichée.

Il est probable que d'autres couples (un à trois) se soient installés dans la forêt, mais cette espèce se prête mal à un recensement exhaustif à moins d'y passer beaucoup plus de temps entre juin et août.



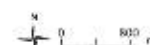
Localisation des nids occupés de buse variable (*Buteo buteo*) et bondrée apivore (*Pernis apivorus*)
Suivi avifaunistique sur la Réserve Naturelle de la forêt de Cerisy (Calvados, Manche) - 2011



Figure 15 : Aires utilisées par la buse variable et la bondrée en 2011



- Aire de buse variable
- Aire de bondrée apivore
- Limite du quartier de 2011



Le faucon hobereau, épervier d'Europe

Aucune donnée de faucon hobereau et pour l'épervier d'Europe, une alarme sans découverte du nid le 1/7 dans la parcelle 51, mais les recherches n'étaient pas axées sur ces espèces.

La buse variable

La buse variable s'est montrée rare en forêt en 2011. Déjà, le nombre des aires découvertes de type buse s'est avéré très faible car même si quelques unes ont pu passer inaperçues, ce sont seulement 22 anciennes qui ont été trouvées. Parmi celles-ci, peu ont été utilisées et seulement cinq couples ont eu des jeunes à l'envol (figure 15) :

- Une parcelle 111 : 1 poussin de ± 25 jours le 24/6
- Une parcelle 42 : 1+ poussin de ± 35 jours le 24/6
- Une parcelle 56 : 1+ poussin le 24/6
- Une parcelle 3 : 1 jeune quémendant hors du nid le 5/7
- Une parcelle 33 : 2 jeunes à l'envol le 5/7.

Le pigeon colombin

Le pigeon colombin a été contacté une seule fois :

- Un le 14/5 au point 17.

L'engoulevent d'Europe

Pas de recherches.

La locustelle tachetée, le bec-croisé des sapins, la mésange noire, le gros bec cassenois

Absence totale de données pour ces espèces dont la première est liée au milieu bas de type lande. Quant aux trois dernières, elles sont connues pour être en limite de répartition et sujettes à invasion, la mésange noire et le bec-croisé des sapins étant des espèces très dépendantes des conifères, le gros-bec cassenois lié aux feuillus.

Le pouillot fitis

Alors que le pouillot fitis n'avait pas été noté en 2010, cette année cinq individus ont été comptés au point 19, mais en période pré nuptiale (le 2/4). Son statut ne change donc pas réellement puisqu'il doit s'agir d'oiseaux en halte migratoire. L'absence de chant le 14/5 lors du second passage sur ce même point va d'ailleurs dans ce sens.

Le pouillot siffleur

Le pouillot siffleur a été contacté quatre fois lors des points d'écoute (définissant 3 territoires) et trois autres fois lors des recherches rapaces (trois territoires). Trois autres territoires ont été définis lors des recherches sur le quadrat de la parcelle de sénescence. En tout l'espèce a été contactée sur au moins neuf sites différents (figure 16). La concentration autour de la parcelle de sénescence et probablement due au temps passé sur le quadrat. Il est donc probable qu'en 2011, le pouillot siffleur était bien plus répandu qu'il n'y paraît, les passages rapides dans les autres secteurs de la forêt ne permettant pas de juger de l'effectif global de l'espèce de l'ensemble du massif.

Le roitelet tripe bandeau

Rare, mais presque régulière puisque notée quatre années sur cinq, l'espèce est présente sur un point d'écoute (20).



Localisation des contacts de pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*)

Suivi avifaunistique sur la Réserve Naturelle de la forêt de Cerisy (Calvados, Manche) - 2011



Figure 16 : Territoires issus des contacts de pouillot siffleur en 2011.

3.1.3 Résultats et analyse de l'étude par la méthode des quadrats sur une partie de la parcelle de sénescence

Les recherches sur la parcelle de sénescence ont permis de contacter 23 espèces et de définir les territoires de 19 espèces à rayon d'action faible ou moyen y nichant (est exclu la corneille noire dont la superficie du quadrat n'est pas adaptée à cette espèce). Les trois autres, bien que contactées, n'y nichent pas, ce sont :

- Le pic noir (zone de nourrissage)
- Le pic mar (2 territoires limitrophes)
- La mésange huppée (une seule donnée)

Espèce	Territoires		Totaux	Densité Couples/10ha
	totalelement inclus	partiellement inclus		
Pigeon ramier	3		3	2,9
Pic épeiche		2	1	1,0
Accenteur mouchet	1		1	1,0
Rouge-gorge familier	5		5	4,8
Rougequeue à front blanc	4		4	3,8
Grive musicienne		1	0,5	0,5
Grive draine		1	0,5	0,5
Merle noir	2		2	1,9
Fauvette à tête noire	8	2	9	8,6
Pouillot siffleur	1	1	1,5	1,4
Pouillot véloce	5	1	5,5	5,2
Roitelet huppé		1	0,5	0,5
Troglodyte mignon	9		9	8,6
Mésange charbonnière	5		5	4,8
Mésange bleue	2		2	1,9
Sittelle torchepot	2	2	3	2,9
Grimpereau des jardins	2		2	1,9
Geai des chênes	1		1	1,0
Pinson des arbres	10	1	10,5	10,0
Totaux	60	12	66,0	63,2

Tableau 6 : densité spécifiques dans la parcelle de sénescence de la forêt de Cerisy en 2011

En tout 60 territoires intégralement dans le quadrat et 12 partiellement inclus ont été définis. Le quadrat étant d'une superficie de 10,5 ha, la densité moyenne est donc de 63,2 couples/10ha toutes espèces confondues. Elle est très proche de celles obtenues dans d'autres massifs forestiers, normands ou non, principalement d'un quadrat en hêtraie-chênaie en forêt de Saint-Sever/14 (Chevalier, 2005) et d'une hêtraie-chênaie et taillis-sous-futaie dans les Vosges (Muller, 1986), mais supérieure à celle obtenue en taillis-sous futaie de châtaignier à Reffuveille/50 (Collette, 1987).

Le pigeon ramier

La densité du pigeon ramier (figure 17 gauche) est assez importante (2,9 couples/10ha) et proche de celles trouvées en forêt de Saint-Sever et en taillis-sous futaie de châtaignier à Reffuveille (respectivement, 2,4 et 2,0 couples/10 ha). Elle est par contre supérieure à celles obtenues dans des régions plus continentales en forêt de Citeaux (Ferry & Fochot, 1985), Vosges (Muller, op. cit.) ou Rambouillet (Le Louarn, 1970).

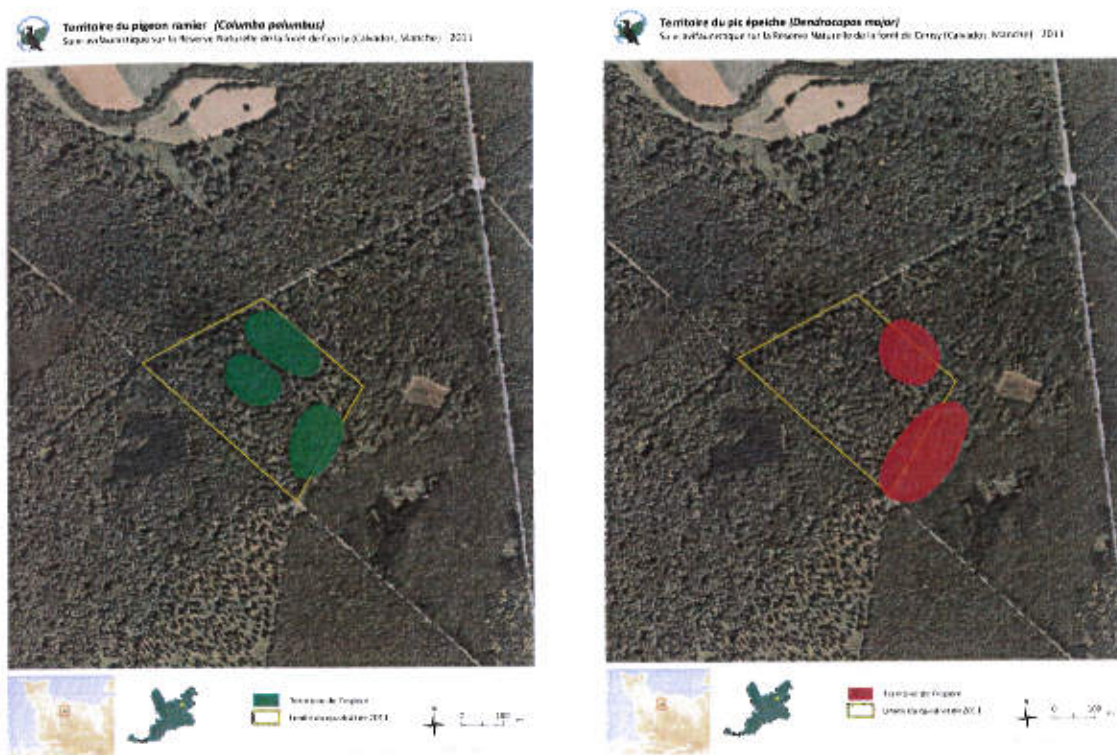


Figure 17 : Territoires de pigeon ramier (à gauche) et pic épeiche (à droite).

Le pic épeiche

La superficie du quadrat 2011 n'est pas adaptée à cette espèce, mais comme le quadrat sur les pics effectué en 2010 incluait la surface prospectée cette année, la superposition des deux permet de retrouver les mêmes territoires, avec peut-être un léger déplacement pour l'un deux. Les territoires définis en 2011 confortent ceux de 2010 (figure 17 droite).



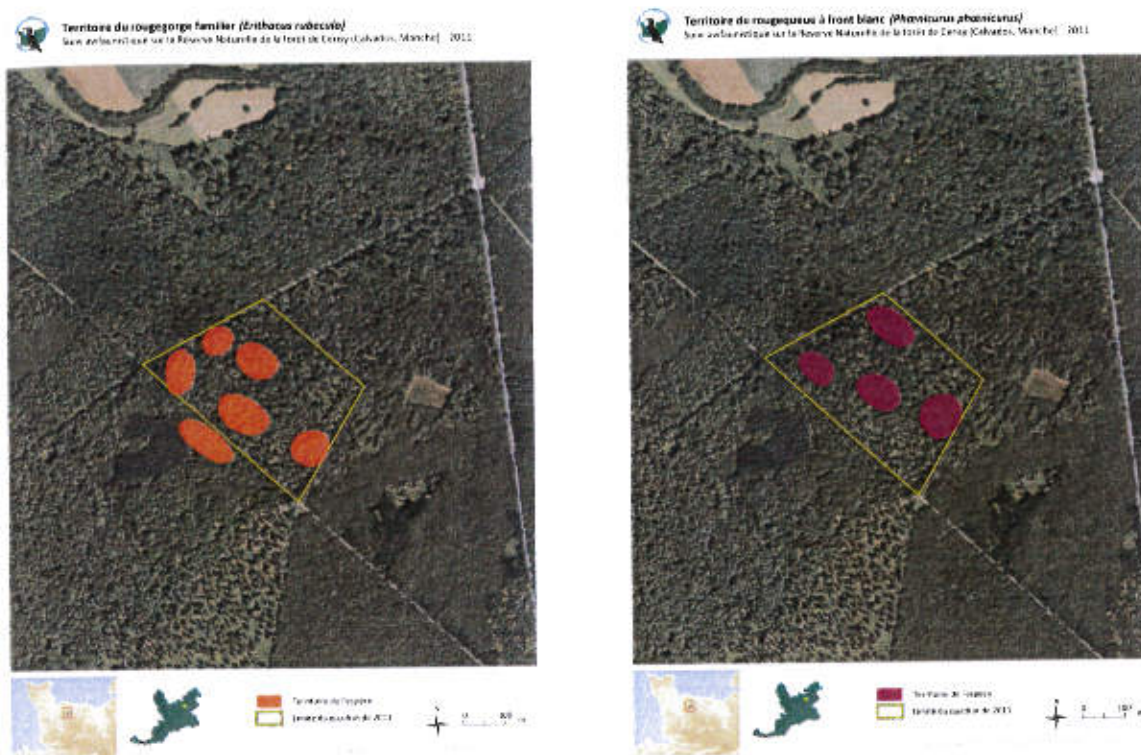
L'accenteur mouchet

L'accenteur mouchet est très localisé (figure 18). Ce n'est pas une espèce forestière et sa présence est dépendante des ronciers en milieu suffisamment ouvert (ni Collette, *op. cit.*, ni Chevalier, *op. cit.*, ne la notent sur leurs quadrats respectifs).

Le rouge-gorge familier

Le rouge-gorge est moins présent sur ce quadrat (figure 19 gauche) que sur ceux des deux autres forêts normandes étudiées, cette espèce étant d'ailleurs la plus abondante du taillis-sous-futaie de Reffuveille (avec 8,3 couples/10ha), tandis que la densité demeurerait forte en forêt de Saint-Sever (6,4 couples/10ha). Espèce ubiquiste, si c'est en forêt qu'elle atteint ses meilleures densités, il convient aussi de remarquer que la tendance générale sur la forêt de Cerisy semble être au déclin (§3.1.1.3).

Figure 18 : Territoire de l'accenteur mouchet



Figures 19 : Territoires du rouge-gorge familier (à gauche) et du rouge-queue à front blanc (à droite)

Le rouge-queue à front blanc

Le rouge-queue à front blanc recherche des boisements âgés riches en cavité. Avec 3,8 couples/ 10 ha, la densité trouvée y est importante (figure 19 droite). Elle est très supérieure à l'année 2010 où sur la même surface 1,5 territoire avait été défini, mais des arbres âgés ont été exploités en 2010 et 2011 dans les parcelles proches d'où un probable déplacement des couples. Il faut peut-être aussi y voir l'effet de la surface recensée en 2010, beaucoup trop vaste pour cette espèce (territoires mal appréhendés dans une étude basée sur un quadrat trop grand). Si l'on compare les résultats obtenus aux précédents recensements, on constate de grandes différences d'un recensement à l'autre (tableau 6).

Année	1992	2010	2011
Surface prospectée	31 ha	144 ha	10,5ha
Territoires	7	11	4
Densité au 10ha	2,3	0,8	3,8

Tableau 7 : Densité du rouge-queue à front blanc en fonction des années et des surfaces recensées.

La zone de sénescence de la forêt de Cerisy constitue un biotope très favorable à cette espèce et la densité trouvée y est probablement maximale. En 1992, l'étude avait été effectuée sur la parcelle la plus âgée de la forêt, aujourd'hui en régénération.

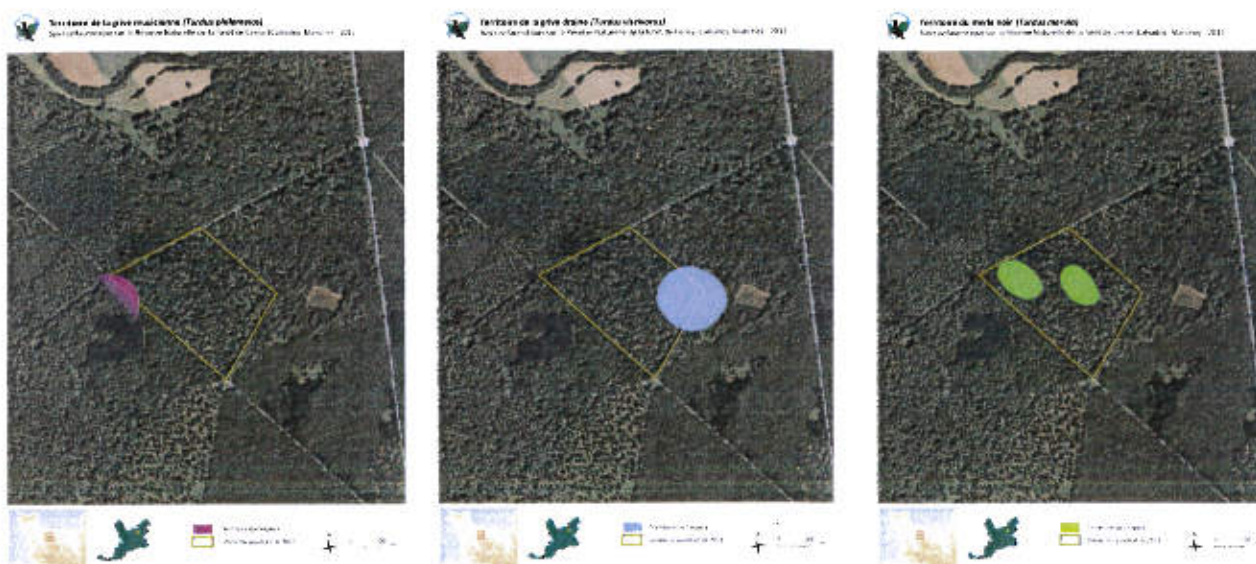
La grive musicienne, la grive draine et le merle noir

Les turridés de taille moyenne ne sont pas abondants dans ce quadrat (figures 20). C'est étonnant concernant la grive musicienne et le merle noir, car une strate buissonnante y existe bien. Concernant la grive draine, la surface du quadrat est trop restreinte pour un

résultat fiable, l'unique territoire est d'ailleurs exactement à l'emplacement de 2010 relatif au quadrat sur les pics. La comparaison avec diverses études normandes en forêt montre une grande variabilité d'une forêt à l'autre en fonction de l'essence, de l'âge des arbres et du type d'exploitation de la parcelle étudiée (tableau 7).

Espèce	Forêt de Cerisy/14	Forêt de Saint-Sever/14	Bois de Reffuveille/50
Grive musicienne	0,5	2,4	3,4
Grive draine	0,5	1,2	-
Merle noir	1,9	4,0	3,0

Tableau 8 : Comparaison de la densité des trois gros nidifiés nicheurs dans trois études normandes en milieu forestier.



Figures 20 : Territoires de la grive musicienne (à gauche), de la grive draine (au centre) et du merle noir (à droite).

La Fauvette à tête noire

La fauvette à tête noire atteint une densité importante. Ayant besoin de grands arbres, mais aussi de buissons et ronciers pour nicher, elle est largement répartie (figure 21). La différence de densité entre le merle noir et la grive musicienne d'une part et la fauvette à tête noire d'autre part est étonnante car ces espèces semblent pourtant avoir des exigences proches en période de nidification.

Avec 8,6 couples/10 ha, l'espèce est nettement plus présente qu'en forêt de Saint-Sever et à Reffuveille (respectivement 3,2 et 1,5 couples/10ha).

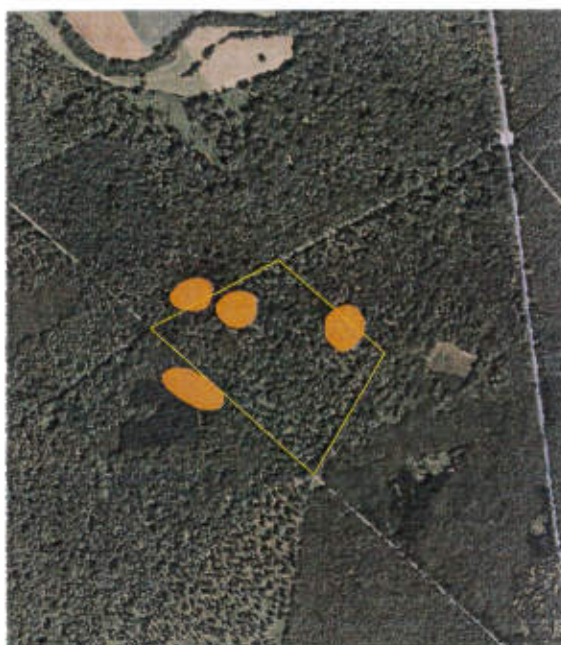
Figure 21 : Territoires de la fauvette à tête noire

Le pouillot siffleur

Le pouillot siffleur a été traité dans le paragraphe destiné aux espèces localisées. 2011 est une année exceptionnelle pour cet oiseau menacé et le résultat obtenu sur le quadrat et son

pourtour montre clairement l'attrance de cette zone pour ce sylviidé. Il est très lié à la vieille hêtraie, c'est donc réjouissant qu'il y revienne, les parcelles âgées de la forêt de Cerisy lui étant, en théorie, très favorables.

 **Territoire du pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*)**
Suivi ornithologique sur la Réserve Naturelle de la forêt de Cerisy (Calvados, Manche) 2011



 **Territoire du pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*)**
Suivi ornithologique sur la Réserve Naturelle de la forêt de Cerisy (Calvados, Manche) 2011



Figures 22 : Territoires du pouillot siffleur (à gauche) et du pouillot véloce (à droite).

Le pouillot véloce

Le pouillot véloce (figure 22 droite) atteint une densité de 5,2 couples/10ha supérieure à celle obtenue à Saint-Sever (4,0 couples/10ha), mais comparable à celle du taillis sous futaie de Reffuveille (5,3 couples/10ha). La strate arbustive et herbacée de cette parcelle de sénescence semble bien lui convenir.

Le roitelet huppé

Le roitelet huppé ne niche pas au sein de la parcelle de sénescence, mais dans la plantation de conifères proches, son territoire débordant toutefois sur le quadrat où il effectue des incursions régulières (figure 23 gauche).

Le troglodyte mignon

Le troglodyte mignon est l'espèce la plus abondante après le pinson des arbres (figure 23 droite). Les fragon, les ronciers, les souches des arbres déracinés lui procurent de nombreux sites de nid. La distribution au sein de cette parcelle est générale et régulière. Avec 8,6 couples/10ha, il est plus abondant qu'en forêt de Saint-Sever (6,4 couples/10ha) et que dans le bois de Reffuveille (1,1 couple/10ha).



Figure 23 : Territoires de roitelet huppé (à gauche) et troglodyte mignon (à droite)

La mésange charbonnière

La mésange charbonnière atteint une densité relativement faible dans cette parcelle où les arbres sont âgés et favorables aux espèces cavernicoles (figure 24 gauche). Toutefois, avec 4,8 couples/10ha, elle est plus abondante que la mésange bleue. On retrouve d'ailleurs une densité assez proche en forêt de Saint-Sever (4,0 couples/10ha), mais nettement plus faible dans le bois de Reffuveille (1,5 couple/10ha). La concurrence pour les cavités est rude et doit tourner à l'avantage des plus forts (pic épeiche et mar) qui détruisent facilement les nichées dès qu'ils peuvent agrandir l'ouverture pour en prélever les couvées ou les nichées.

La mésange bleue

La mésange bleue est encore moins abondante que la mésange charbonnière (figure 24 droite). Avec une densité de 1,9 couple/10ha, elle est aussi moins présente qu'en forêt de Saint-Sever (2,4 couples/10ha) et que dans le bois de Reffuveille (3,0 couples/10ha). Hormis un problème de concurrence pour l'accession aux cavités, nous ne comprenons pas bien que cette espèce soit aussi peu représentée dans un milieu a priori très favorable possédant un grand nombre de cavités. Notons qu'il s'agit d'une espèce dont les effectifs semblent baisser sur l'ensemble de la forêt depuis 2007 en période de nidification et en hiver.



Figures 24 : Territoires de la mésange charbonnière (à droite) et de la mésange bleue (à gauche).

La sittelle torchepot

Nous retrouvons en 2010, les territoires de la sittelle torchepot définis en 2010 sur le territoire commun aux deux quadrats (figure 25 gauche). La densité de 2,9 couples/10ha est comparable à celles de la forêt de Saint-Sever (3,2 couples/10ha).



Figures 25 : Territoires de la sittelle torchepot (à gauche) et du grimpereau des jardins (à droite).

Le grimpereau des jardins

Seulement deux territoires de grimpereau des jardins ont été définis (figure 25 droite). La densité y est faible (1,9 couple/10ha), assez proche du bois de Réffuveille (1,5 couple/10ha), mais bien plus faible qu'à Saint-Sever (3,2 couples/10ha). Il est étonnant que le grimpereau des jardins ne soit pas plus représenté car les arbres âgés, morts ou avec des écorces soulevées ne manquent pas dans la parcelle de sénescence.

Le geai des chênes

Un seul territoire de geai des chênes est inclus dans le quadrat. La superficie du quadrat n'est pas adaptée à cette espèce.

Le pinson des arbres

Le pinson des arbres atteint une densité remarquable de 10,0 couples/10ha (figure 26). C'est un peu plus qu'en forêt de Saint-Sever (8,8 couples/10ha) et surtout que dans le bois de Reffuveille (3,0 couples/10ha). Chevalier (op. cit.) faisait remarquer que ses effectifs croissent avec l'âge du peuplement et qu'au dernier stade de développement, il devient le passereau le mieux représenté.



Figure 26 : Territoires du pinson des arbres

4/ Conclusion

Le fait le plus marquant de l'année 2011 est le retour du pouillot siffleur. Il s'agit bien d'une reprise et non pas uniquement d'un artéfact lié à une prospection plus poussée que les années précédentes. Les recherches sur les rapaces ont permis de constater que la bondrée apivore y niche encore, ce dont nous ne doutions absolument pas. Par contre, l'autour des palombes n'y a pas niché en 2011. L'évolution du Pic mar semble plutôt positive sur ces cinq dernières années : une estimation de 50 -60 territoires peut être avancé pour l'ensemble de la forêt. Le quadrat sur les oiseaux de la parcelle de sénescence a permis de cartographier les territoires des espèces y nichant.

5/ Bibliographie

- Chartier, A. 1994 – Avifaune nicheuse de la forêt de Cerisy (1991-1992). Rapport Groupe Ornithologique Normand. 66 p.
Chevalier, B. 2005 – Avifaune de la forêt de Saint-Sever (1999-2003). Le Cormoran, 13(62) : 223-236.

- Collette, J. (1987) – Dénombrement des oiseaux nicheurs d'un taillis sous futaie du sud de la Manche. *Le Cormoran*, 6(32) : 77-92.
- Ferry C. & Frochot B. (1985) – les oiseaux nicheurs des plus vieilles forêts de Cîteaux. Deux ans de dénombrement par plan quadrillé. *Le Jean-le-Blanc*, 15 : 21-28.
- Le Louarn H. (1970) – Comparaison des densités de population des passereaux nicheurs dans divers types de forêt. *Le Passer*, 6 : 60-77.
- Muller, Y. (1990) – Recherches sur l'écologie des oiseaux forestiers des Vosges du nord. V. Étude de l'avifaune nicheuse de la succession du hêtre. *Le Gerfaut*, 80 : 73-105.